

RAPPORT FINANCIER 2025 – 2026 -

L'exercice 2025/2026 se termine avec un solde bénéficiaire de 136.46 euros, ce solde est dû en partie aux éléments suivants :

Aide aux joueurs et clubs :

Il s'agit de la subvention aux joueurs qualifiés pour leur participation aux différents championnats de France à VICHY et à CHEVILLY LARUE : remboursement des frais d'inscription pour 2898 euros (diminution par rapport à 2024/2025 différence de 200 euros)

Pour le championnat du Monde, un seul qualifié Kilian BON, participation du comité au frais : 200 Euros

Subvention aux clubs :

- Adhésion en 2023 de 3 nouveaux clubs : Grande Motte et Saint cyprien soit 2 x 50 euros (aide sur 3 ans – 3^{ème} année) quant au Grau du roi, pas de réinscription
- Adhésion 2026 : Villemoustoussou : 50 euros (1^{ère} année)
- Aide à l'organisation de tournois :
 - o MONTPELLIER : 150 euros : 1TH2 + 1TH3
 - o NARBONNE : 100 euros : TH3
 - o MONTARNAUD : 50 euros : TH2
- Interclubs :
 - o 2 clubs ont reçu une subvention : Montpellier : 300 euros et Perpignan : 420 euros. (60 € par joueur)
 - o Vote d'une aide exceptionnelle supplémentaire de 40 euros par joueur : soit perpignan : 280 € et Montpellier 200 €

Compétitions :

- Montant total des différentes compétitions 9021.95 euros en augmentation par rapport à 2024/2025 (8730.50 euros)
- La part FEDE s'élève à 7021.15 euros soit un excédent de 2000.80 euros
- A noter, une baisse du poste compétition due au fait que le championnat régional est déficitaire, il n'y a eu que 65 participants mais surtout les frais liés au Palais des Congrès de Béziers sont importants, même si nous n'avons pas payé la location, pour info 3600 euros, grâce aux connaissances d'Annie Rougeot que nous remercions, il a fallu réglé la sécurité pour 327 euros et le repas des arbitres et ramasseurs, obligation de passer par le traiteur Les Savouries pour 304 euros
- Parties diverses :
 - o Il s'agit du tournoi de Montpellier en faveur du Téléthon pour 261 euros qui ont été intégralement reversés,
 - o Et des parties originales de juin 2026 pour 270 euros dont 200 euros reversés à la FEDE.

FFSC :

- Les licences représentent 19653 euros et la part FEDE 15750 euros. Le nombre de licences est en augmentation.
- Cette année la gestion de l'affiliation des clubs a été confiée au comité.

Fonctionnement :

- AG comité :

- Prise en charge pour un montant de 5 € sur le repas de l'AG d'août 2025 soit -98 euros
- Frais de banque :
 - 4.09 euros/mois de frais et les frais de virements : 0.45 cts/€ par virement
 - En recettes, les intérêts du livret pour 158.12 euros
- Frais divers : erreur de virement de Mme MAHE pour 24 euros pour le tournoi de Montpellier que nous leur avons reversé. Et 0.01 euros : versement PAYPAL, je n'ai aucune idée de l'origine de ce versement.
- Papeterie : solde à 0

SCOLAIRES :

- **CDFJ et concours scolaires SCOLAIRES : - 1391.80**
 - en recettes :350 €
 - 200 euros (4*50euros) - participation des parents CDFJ
 - 150 euros - participation de la FEDE
 - En dépenses : 1741.80 euros
 - virement 750 euros à la Fédé pour le CDFJ
 - Rbt frais Frédéric : 491.80 euros
 - virement aux parents concours : 5 participants soit 500 euros pour le concours
- **FRAIS pour scolaires : 430.09 euros**
 - correspond aux goûters et achats de coupe pour décembre 2025 (304.94 €) et pour février 2026 : 125.15 euros
- **KIT SCOLAIRES : 2 kits *150 euros = 300 euros**
 - En baisse par rapport à 2024/2025 (1050 euros)
- **TH2 Scolaires : 596 euros**
 - alès : 156 euros
 - béziers : 168 euros
 - montpellier : 192 euros
 - Graulhet : 80 euros
- **RECETTES SCOLAIRES : 520 euros**
- Il s'agit du 1 € supplémentaire demandé sur la base du volontariat à compter du mois de janvier 2026 pour tous les tournois : 398 euros
- pour le Championnat régional nous avons demandé 2 euros de participation soit 122 euros

on arrive donc à un déficit de 1 005.89 euros, en diminution par rapport à l'exercice antérieur : 1594.35

Solde compte bancaire au 31 août 2026 : 596.67 euros

Solde livret : 5500 euros

Soit un total de 6097.67 euros

(solde banque début : 5500 + 461,21 = 5960.21 + résultat exercice : 136.46 = solde banque 5500 + 596.67 : 6096.67 euros)

Solde Caisse : 0 euros